



## **DISCOURS DE ROMANO PRODI, PRESIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE A L'UNIVERSITE DE TUNIS LE 31 MARS 2003**

**Ce discours a été prononcé à l'occasion de la remise d'un Doctorat *Honoris Causa* de l'Université de Tunis pendant la visite officielle du Président Prodi en Tunisie.**

« Je suis très honoré de recevoir ce Doctorat Honoris Causa. Je vous remercie de vos paroles élogieuses que je considère aussi comme un hommage au partenariat euro-tunisien.

Permettez-moi de vous répondre non seulement comme Président de la Commission européenne, mais aussi comme ami de la Tunisie.

MARS

Je suis venu en Tunisie à un moment particulièrement sensible dans les relations internationales, une crise qui affecte lourdement le monde arabe, la Méditerranée et l'Europe. C'est parce que l'heure est grave que j'ai voulu venir à Tunis.

Je voudrais aborder ici 3 thèmes: l'Europe et la Tunisie; le devenir économique de la Tunisie; la dimension sociale et humaine de nos relations.

### **Entre l'Europe et la Tunisie, une alliance forte**

Commençons par l'essentiel: l'Accord d'Association entre l'Union et la Tunisie représente une véritable alliance. Une alliance forte qui est fondée sur une adhésion sans réserve aux principes du Partenariat euro-méditerranéen et une communauté de positions sur les questions régionales, en premier lieu au Moyen Orient. Ces positions sont axées sur la primauté du droit international, le rôle central des Nations Unies, la lutte contre le terrorisme et le fondamentalisme.

Le Partenariat euro-méditerranéen doit beaucoup à la Tunisie: elle fait partie de ses fondateurs, elle en est un acteur dynamique, et sa position modérée et engagée a permis de maintenir le rythme en dépit de l'aggravation considérable de la situation au Proche Orient depuis septembre 2000.

L'élargissement de l'Union à 10 nouveaux Etats Membres en 2004 ne va pas altérer cette association, bien au contraire. La Méditerranée est une région d'intérêt commun et de grandes opportunités pour tous les membres de l'Union, y compris les nouveaux pays adhérents d'Europe centrale qui retrouveront une place de premier plan dans la diplomatie et l'économie régionales. Ils représenteront une opportunité importante également pour la Tunisie en termes de tourisme, d'exportations, et même d'investissements.

C'est pourquoi la Tunisie doit travailler activement à multiplier les liens avec ces pays dans tous les domaines: diplomatie, économie et commerce, universités, médias, culture.



# EUROMED REPORT

Edition no 56

1 avril 2003

Bien entendu, cet élargissement représente une modification majeure du premier partenaire de la Tunisie, l'Union européenne, qui passe ainsi de 15 à 25 membres, de 380 à 450 millions d'habitants, et qui sera réellement complète seulement le jour où tous les pays des Balkans en feront partie. Cet effet de taille a aussi des conséquences sur les relations avec l'ensemble du voisinage de cette "nouvelle Union européenne".

C'est pourquoi, la Commission vient de proposer au Conseil des Ministres de développer une nouvelle approche envers cette zone que nous appelons "le voisinage de l'Europe élargie", c'est à dire la zone de proximité immédiate après l'élargissement: Russie, Biélorussie, Ukraine, Moldavie, et les Partenaires méditerranéens.

Pour ces pays, nous proposons désormais comme objectif global une mise à niveau identique à celle des pays adhérents, sauf les obligations financières et la participation aux institutions : du marché intérieur à l'environnement, des réseaux trans-européens de transport, de télécommunications et d'énergie, à une coopération en matière de sécurité et de conflits et à un dialogue renforcé des cultures et des civilisations.

Nous voulons bâtir des relations véritablement spéciales avec nos voisins, des relations qui nous permettent de dépasser le clivage entre « ceux qui sont dedans » et « ceux qui sont dehors » et de réaliser un nouveau régionalisme politique, économique, social et culturel. Je suis convaincu que ce projet deviendra un modèle pour le monde entier. Nous avons une expérience réussie d'un demi-siècle d'intégration européenne. Nous avons des objectifs partagés par tous, au Nord et au Sud de la Méditerranée, sur ce que nous voulons atteindre ensemble.

La politique de voisinage, je dirais même plus, la « philosophie » du voisinage doit nous permettre de mettre en œuvre ce projet commun. De cette façon, l'élargissement même de l'Union devient une encore plus grande chance politique pour nous tous.

Grâce au voisinage en Méditerranée, et pour la Tunisie en particulier, il y a là une opportunité majeure, celle de se mettre sur un pied d'égalité avec les nouveaux Etats Membres qui auront accédé à l'Union en 2004, en termes de législation, d'intégration au tissu économique européen, ou de pouvoir d'attraction de l'investissement par exemple.

Certes, nous disposons déjà d'un Partenariat euro-tunisien bien établi : l'Accord d'Association fonctionne bien; la Tunisie utilise bien le programme MEDA et les prêts de la BEI. Elle est un partenaire privilégié. Permettez-moi de rappeler un seul chiffre : la Tunisie reçoit 14 % de MEDA alors qu'elle représente 4 % de la population des pays éligibles.

Mais des progrès sont encore possibles et nécessaires. Ainsi la Banque Européenne d'Investissement met en œuvre à partir de cette année la Facilité euro-méditerranéenne d'Investissement et de partenariat (FEMIP) qui consacre des moyens accrus de 80 % aux investissements dans la région méditerranéenne.

Nous avons aussi, en filigrane, la perspective de créer une banque euro-méditerranéenne qui ajouterait au dispositif du Partenariat euro-méditerranéen un élément politique important : il s'agirait de la première institution financière conjointe où les décisions seraient prises avec la pleine participation des Etats du Nord et du sud de la Méditerranée.



Dans le domaine de la migration, beaucoup reste à faire, dans une approche qui ne soit pas seulement sécuritaire, mais qui soit fondée sur les complémentarités d'objectives et sur le respect de la dignité humaine.

C'est pourquoi, conformément aux objectifs de la Déclaration de Barcelone et de l'Accord d'Association, la Commission a commencé à discuter avec l'administration tunisienne la possibilité de mettre en œuvre une coopération mutuellement bénéfique en matière de migrations à partir de 2005-2006.

Une telle coopération pourrait porter sur trois éléments: 1) la cogestion des flux de migrants légaux (planification de l'offre en fonction de la demande, formation linguistique et professionnelle préalable, utilisation productive des revenus des migrants), 2) la protection des droits des migrants légaux en Europe, 3) la coordination de la lutte contre la migration illégale (coopération policière, liaison avec les pays au sud de la Tunisie, questions de réadmission).

Ceci est un aspect fondamental de nos relations, que nous devons traduire en action politique positive. L'immigration, bien gérée, est une chance pour tous et répond à une nécessité réelle des deux côtés. Elle doit être conçue en étroite liaison avec les aspects sociaux, culturels mais aussi de sécurité, dans notre intérêt commun.

## **Le devenir économique de la Tunisie**

La Tunisie a joué le jeu de la libéralisation économique et de l'ancrage économique à l'Europe. Elle a d'une part libéralisé les importations de biens et d'autre part engagé une "mise à niveau" substantielle. Son administration travaille avec efficacité, son secteur privé est fortement lié avec ses homologues européens.

La Tunisie a d'ores et déjà bénéficié de cette stratégie, en particulier dans le secteur des industries mécaniques où elle est devenue un partenaire de référence pour les plus grandes marques automobiles. Les Européens qui roulent en Volkswagen, Mercedes, Peugeot roulent aussi tunisien.

La Tunisie doit continuer d'avancer sur cette voie et s'engager résolument dans la voie de l'ouverture aux marchés et de la libéralisation des services, notamment pour se positionner sur le terrain de la libéralisation approfondie des échanges de services avec l'Union européenne.

Mais il faut aller plus loin car la concurrence est très vive; il n'y a pas d'avantage acquis qui puisse être permanent. La Tunisie doit tout faire pour accroître son pouvoir d'attraction de l'investissement européen. En particulier, l'amélioration de l'environnement de l'investissement privé, la simplification administrative et la libéralisation des services sont des éléments cruciaux.

Par exemple, dans le secteur des services, crucial pour les grandes entreprises internationales, il faut offrir les meilleurs services et, pour cela, il faut un environnement concurrentiel et



transparent qui inspire confiance. Cela vaut pour les télécommunications, dans lequel des évolutions récentes sont notées, et pour les services logistiques.

De même, pour le secteur bancaire, l'ouverture du secteur aux capitaux étrangers est restée modeste, certaines institutions restant exclues du champ de la libéralisation. Cela donne un signal négatif aux investisseurs étrangers.

Troisième exemple, la gestion de l'environnement. Qu'il s'agisse de l'approvisionnement en eau potable des grandes villes, de la gestion des déchets solides ou du recyclage des matériaux, la participation du secteur privé a apporté une valeur ajoutée et elle est le plus souvent créatrice d'emploi et génératrice d'efficacité accrue.

Dans le secteur des transports, il faut être très attentif aux conséquences de la conjoncture très difficile de ce secteur, qui provoque des bouleversements majeurs dans le monde entier. Aucune compagnie nationale ne peut durablement être immunisée de la logique de marché sans condamner l'Etat à payer le prix fort, tout en restant dans une impasse.

Quel est le vrai rôle de l'Etat ?

J'ai réfléchi longuement sur cette question, tout au long de ma carrière académique et en tant qu'homme politique. De la réponse à cette question dépend le modèle économique et de politique industrielle d'un pays.

On entend souvent dire: certains domaines ne relèvent que de l'Etat et ne peuvent pas relever d'intérêts privés. Il ne faut pas confondre le rôle régulateur de l'Etat qui reste primordial (télécoms, banques, environnement, transports) et la possession du capital.

Le capital public doit sortir des domaines où le capital privé peut trouver une rentabilité et laisser la place au capital privé, à l'intérieur de paramètres qui restent fixés par l'Etat pour établir le cadre général, les "règles du jeu": normes des services à rendre, critères de performance, mécanisme de fixation des prix. Le capital public doit pour sa part être concentré sur les domaines non rentables et à vocation sociale.

Il faut poursuivre la logique du marché et de l'efficacité économique jusqu'à son terme. Ce n'est pas parce que l'environnement international est moins porteur et que les pays arabes souffrent de la crise irakienne et du terrorisme international qu'il faut ralentir les efforts. C'est tout le contraire.

Nous savons bien que la crise irakienne, dans ses aspects économiques, porte un coup très dur à l'économie de la plupart des pays arabes. La Tunisie est sérieusement touchée par les effets sur le tourisme et, à terme, peut être aussi sur l'investissement.

Il est remarquable que la bonne gestion macro-économique de la Tunisie lui permette de faire face sans soubresauts majeurs à cette difficulté. La bonne croissance du secteur agricole en 2003 compensera en partie la chute des recettes touristiques.



La poursuite des efforts de mise à niveau sera essentielle pour permettre à la Tunisie de retrouver le chemin d'une croissance élevée. Il ne faut pas abandonner la rigueur macro-économique et ralentir le rythme de la libéralisation économique pour cause de crise ou de guerre. C'est tout le contraire qui est nécessaire, afin de donner à la Tunisie une image de partenaire économique stable.

## **La dimension sociale, humaine et culturelle du partenariat euro-tunisien**

Nous parlons souvent des aspects économiques du partenariat euro-tunisien, mais il en est une autre qui est fondamentale: la dimension sociale, humaine et culturelle. Je veux le répéter ici, aujourd'hui : je suis convaincu que la « question méditerranéenne » est avant tout une question culturelle et que c'est par le dialogue interculturel que dépendra en fin de compte le succès de notre entreprise. Ce dialogue existe, il n'est pas aisé, mais il doit être approfondi en toute sérénité.

La Tunisie, comme l'Union européenne, subit les effets du terrorisme international. L'Union européenne est bien consciente des dangers potentiels de mouvances extrémistes pour la stabilité du pays et du prix à payer par l'économie, par exemple avec le tourisme. La Tunisie et l'Union coopèrent activement contre le terrorisme international.

La lutte contre le terrorisme ne doit cependant pas être le prétexte à une réduction des libertés publiques, ni à un renoncement à améliorer la situation des droits de l'homme. La lutte contre le terrorisme peut être menée de manière efficace tout en continuant le développement de la démocratie et de l'Etat de droit.

Nous nous félicitons des mesures récentes concernant le droit pénal et les prisons. Mais beaucoup reste à faire et il faut maintenir le cap. Plus que telle ou telle mesure, que telle ou telle intention, c'est la constance du mouvement qui est importante pour les Tunisiens et pour les observateurs étrangers.

Nous connaissons bien la spécificité de la situation d'un pays comme la Tunisie et le fait que certaines évolutions peuvent, ici, prendre plus de temps que nous, Européens, souhaiterions. Cependant, chacun, en Tunisie comme en Europe, sait faire la distinction entre terrorisme fondamentaliste et revendication politique légitime.

Certaines évolutions restent nécessaires quelle que soit la situation internationale, elles sont indispensables pour des raisons de principe qui sont universelles et qui font aussi partie du cadre commun de l'Accord d'Association. Elles le sont aussi pour améliorer l'image internationale de la Tunisie, élément d'importance capitale pour le tourisme et l'investissement.

S'agissant de la société civile tunisienne, elle figure parmi les atouts les plus importants de la Tunisie moderne. Juges et avocats, professeurs et ingénieurs, médecins et journalistes, artistes et écrivains, simples militants, forment cette société civile active.

Il y a une distinction à opérer entre une société civile libre et active et une frange d'extrémistes. L'amalgame qui ferait de la société civile dans son ensemble un ennemi de l'Etat ne serait pas



# EUROMED REPORT

Edition no 56

1 avril 2003

crédible, ni dans le pays, ni ailleurs. Si l'écart entre l'Etat et la société civile se creuse davantage, il pourrait devenir irréversible.

S'agissant de la justice et des droits de l'homme, disons tout d'abord qu'ils forment un thème à part entière des relations euro-tunisiennes. Dans ce domaine, il ne s'agit pas seulement de former des cadres pour préparer l'avenir ou de créer des Tribunaux de commerce pour rassurer l'investisseur étranger, mais bien d'améliorer la situation générale dans tous les compartiments.

Pour autant que la Tunisie le souhaite concrètement, la Commission est prête à poursuivre et approfondir le dialogue déjà engagé; elle est prête également à appuyer des évolutions de la société civile, des médias et de la justice sans aucun esprit de harcèlement et dans le plein respect de la souveraineté de la Tunisie. L'Union européenne a une relation forte avec l'Etat tunisien, mais elle est aussi à l'écoute des forces de la société civile.

Il nous faut aussi approfondir le dialogue interculturel. Ce que nous avons dit ensemble dans la Déclaration de Barcelone en novembre 1995 est plus nécessaire que jamais.

C'est pourquoi j'ai pris l'initiative de réunir le mois dernier un Groupe des Sages composé de personnalités européennes et de la Méditerranée. Nous devons redéfinir nos relations par une meilleure compréhension mutuelle et par des perceptions réciproques désormais objectives et apaisées. Nous devons renforcer nos relations par une plus grande implication des sociétés civiles et des jeunes. Nous devons donner de l'espoir aux gens. La culture peut nous permettre de bâtir un pont sur la Méditerranée.

C'est pourquoi aussi, nous avons convenu ensemble, dans le cadre de la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères, de créer une Fondation euro-méditerranéenne de la Culture. Ce projet n'a pas encore mûri, mais il est devenu impératif d'aboutir rapidement et je compte à cet égard sur les prochaines réunions euro-méditerranéennes sous présidence grecque, puis italienne. Mais je compte aussi sur l'engagement et les contributions de tous les partenaires euro-méditerranéens. La Fondation serait le premier exemple d'institution commune, qui co-appartient à tous les partenaires, qui pourraient y travailler sur un pied d'égalité. De plus, dans cette période, elle aurait une importance politique et même symbolique encore plus haute. Elle serait une réponse concrète aux risques de conflits entre cultures et de fondamentalisme.

En effet, entre l'Europe et la Méditerranée, entre l'Europe et le monde arabe, la culture reste le lien primordial. Dans le vacarme de la guerre, nous n'oublions pas que c'est de Mésopotamie, l'Irak d'aujourd'hui, que nous sont venus ces fondements majeurs du monde moderne que sont les premières villes et les premiers Etats organisés, l'écriture, l'agriculture. Au-delà de la seule compassion, nous disons au peuple irakien que nous savons quelle est sa place dans l'histoire du monde.

Monsieur le Président de l'Université, avec ces mots je conclus mon intervention, confiant dans l'avenir des relations euro-tunisiennes et du Partenariat euro-méditerranéen.

Je vous remercie de votre attention ».